



CITY OF ANTONY, FRANCE

HUB



CHALLENGE

Situé à 11 km au sud du quartier central des affaires de Paris, Antony se trouve au carrefour d'importants axes de transport. Compte tenu de sa position stratégique dans le **rayonnement métropolitain** de la capitale, il est devenu le siège des plus grands établissements privés du pays, ainsi que du plus grand établissement de santé privé d'Île-de-France.

Compte tenu de l'obsolescence du précédent système de stationnement et d'un faible niveau de satisfaction des performances correspondantes, la Commune a décidé en 2020 de **renouveler le matériel de stationnement** sur les lots urbains.

La nouvelle ligne de conduite impliquerait à la fois le remplacement de tous les équipements de stationnement par de nouvelles stations et barrières **prêtes pour l'avenir**, ainsi qu'un changement radical dans l'approche de la gestion et du contrôle de toutes les opérations de stationnement.

Au lieu de confier l'entretien, l'assistance et la rentabilité des zones à un opérateur tiers, la ville a décidé de **centraliser et de numériser** tous les processus : tout d'abord, en améliorant l'**automatisation** et la convivialité de toutes les zones, puis en simplifiant la **gestion des tarifs**.

CONTEXTE

La commune d'Antony a choisi de faire progresser ses opérations de stationnement, en tenant compte non seulement des habitudes de plus en plus numériques des conducteurs, mais aussi de la nécessité de s'adapter au scénario de la **mobilité urbaine** qui évolue rapidement. En effet, la ville est stratégiquement reliée à la métropole par les autoroutes A86 et A10, et elle accueille également le **terminus de la ligne OrlyVAL**, c'est-à-dire le RER vers l'aéroport international Paris-Orly. Conformément à la tendance des grandes villes, la circulation sera probablement limitée dans certaines rues d'Antony, pour les convertir en **accès piéton** uniquement, ce qui éloignera les places de stationnement des trottoirs.

Le nouveau système de stationnement est prêt à évoluer par sa conception et à répondre aux besoins actuels et futurs des configurations pour l'accès par abonnement, le LPR uniquement, la lecture des cartes de crédit, les tickets de congrès, la pré-réservation, les validations et toute combinaison de ces éléments. Des scanners dédiés sont déjà en place pour les **codes QR** et les supports d'accès mobiles tout cela en vue de passer en **système ticketless integral**.

La mise en œuvre d'un système techniquement avancé a été conçue et adoptée avec le soutien continu de **l'équipe de vente et de service de HUB France**, dont le siège est situé à proximité dans la ville de Massy.



CLIENT REQUIREMENTS



- Systèmes **certifiés EMV** (Eurocard, Mastercard, Visa) évolutifs et robustes, avec des besoins de maintenance et des coûts d'exploitation réduits
- Assistance aux conducteurs 24/7 par interphone
- Entrée et sortie par caméra LPR (ou RPM, reconnaissance de plaque d'immatriculation)
- **Dispositifs d'accès piétons** pour le parking souterrain du Marché
- Facilité d'entretien, afin de minimiser les problèmes liés à la maintenance, aux consommables et aux composants mécaniques mobiles
- Système de gestion de pointe, avec une **interface intuitive** pour rationaliser les opérations et les rapports de données pour le personnel
- **Plusieurs méthodes de paiement**, dont la carte de crédit, le NFC et le paiement dans la voie, pour répondre au mieux aux besoins de chaque conducteur
- Une **salle de contrôle centralisée** pour simplifier la gestion et le contrôle
- Un contrat de maintenance tout compris géré par HUB Parking technology



RESULTS



L'équipe chargée de la circulation et du stationnement à Antony a réalisé que l'adoption de la transformation numérique aiderait à surmonter les problèmes de mobilité et à **accroître la satisfaction** des citoyens.

Les deux objectifs critiques du renouvellement des systèmes étaient les suivants : assurer la disponibilité au plus grand nombre de conducteurs, et fournir un outil dynamique dédié au **reporting et à l'analyse des données** sur les performances des parkings, afin de prendre des décisions éclairées. La combinaison des stations Jupiter et du logiciel de gestion JMS remplit ces fonctions 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, à la fois sur site et par le biais d'une **salle de contrôle centralisée**, hébergée dans les bureaux de la commune et desservie à distance pendant la nuit, via Axiome Connect.

Le personnel de la salle de contrôle est désormais en mesure de surveiller, de **contrôler et d'assister à distance** les conducteurs sur n'importe quel parking **en temps réel**, offrant ainsi un service attentif et une assistance rapide depuis une interface unique.

Toutes les stations Jupiter sont équipées d'interphones et de fonctions conviviales, associés à **des systèmes de guidage** et des panneaux de signalisation externes qui facilite l'utilisation des conducteurs et les informent rapidement de l'état d'occupation à venir.

Les parkings de la ville sont soumis à un **trafic intense**, surtout en semaine, totalisant des milliers de passages chaque jour. Afin d'éviter que les parqueurs occasionnels ne laissent leur voiture immobilisée pendant des heures et des heures, occupant ainsi des places à forte rotation, tous les parkings sont équipés de nouvelles barrières, testées en usine pour plusieurs millions de cycles.

Des caméras LPR contrôlent le transit à l'entrée et à la sortie des zones de stationnement, et sont entièrement intégrées au JMS pour garantir que le délai de grâce et/ou les frais de stationnement sont respectés, et associés au bon véhicule. Ils permettent une identification sécurisée des véhicules, car le logiciel traite et stocke les données de la plaque d'immatriculation en totale **conformité avec la réglementation GDPR**.

Le nouveau système numérique devait gérer plusieurs groupes d'utilisateurs ayant des habitudes de stationnement différentes, en fonction du site spécifique : les commerçants du marché couvert des Halles, avec une franchise de 1 heure, les parkings résidents, les utilisateurs des services de **location de voitures AVIS** (à la Croix de Bery), les visiteurs occasionnels, et les co-voituriers.

Sur le marché, la technologie de reconnaissance des plaques d'immatriculation (RPM) s'est avérée être le moyen idéal pour **identifier les véhicules des commerçants** : toutes les plaques associées à une **"liste approuvée"** qui leur permet de transiter gratuitement dans les allées du Parking du Marché.

La combinaison d'un équipement robuste, de la technologie LPR basée sur des caméras et de logiciels de gestion avancés offre désormais à la Commune **un système complet** pour mieux contrôler et gérer les parkings, et être prêt à relever tout défi de mobilité à l'avenir.

Par la suite, la ville d'Antony pourrait mettre en place l'application **J4M Merchant**, en récompensant les clients facilement et rapidement et en accordant des avantages aux exploitants de parkings et aux propriétaires de magasins.

